

ZW BK IE HG VL  
a/a

DEPARTEMENT POLITIQUE  
FEDERAL

s.C.41.107.6. - VL/va

Berne, le 5 décembre 1973

CONFIDENTIEL

P r o c è s - v e r b a l

Réunion du 3 décembre 1973  
(Salle de conférence du DPF, 15 h.00)

PROBLEMES PETROLIERS

Participants :

a) Département politique

MM. les Ambassadeurs

- E. Thalmann, Secrétaire général, Président
- M. Gelzer, Direction politique II
- Ch. Müller, Direction politique I
- F. de Ziegler, Secrétariat politique

b) Département de l'économie publique

- M. l'Ambassadeur P. Jolles, Directeur de la Division  
du commerce
- M. l'Ambassadeur P. Languetin, Délégué aux accords commerciaux
- M. O. Niederhäuser, Délégué à la défense nationale économique

c) Département militaire

- M. le Colonel Commandant de Corps J. Vischer, Chef de  
l'Etat-major général
- M. le Colonel brigadier H. Messmer, Chef du Commissariat  
central des guerres
- M. H. Wanner, Directeur de l'Office central de la défense

d) Département des transports, communications et de l'énergie

- M. H.R. Siegrist, Directeur de l'Office de l'économie énergétique
  
- Procès-verbal: M. A.L. Vallon (remplaçant de M. J. Zwahlen, chef du service économique et financier du DPF).

---

Dans son introduction, M. l'Ambassadeur Thalmann, qui préside cette réunion, relève que, durant sa dernière séance, le Conseil fédéral a chargé le Département politique de réunir un groupe restreint de hauts fonctionnaires pour élucider la complexité des problèmes qui se posent au pays au plan énergétique. Plus particulièrement, il s'agit d'unir efforts et compétences des Départements concernés en vue de déterminer les moyens et dispositions à adopter en vue d'assurer notre approvisionnement en brut, au besoin en empruntant des voies nouvelles suggérées ou dictées par les circonstances. Il ne s'agit pas d'instituer un "Conseil pétrolier" ("Oel-Rat") sui generis, mais de réunir un nombre approprié et restreint de responsables compétents. Au besoin, on pourra naturellement entendre des spécialistes ou recourir à des experts.

M. Siegrist approuve le cadre de discussion proposé, notamment l'idée de se réunir sur demande et en nombre limité.

M. Thalmann entre aussitôt en matière pour rappeler que la situation a évolué de façon plutôt alarmante au cours de la semaine écoulée. La volte-face du Roi Faiçal à l'égard de Moscou et le durcissement, sinon la surenchère, des revendications arabes à l'égard d'Israël y sont pour quelque chose.

Les points de vue paraissent de moins en moins conciliables. A propos de Jérusalem, Abba Eban lui a déclaré voici quelques mois que le processus de l'intégration de Jérusalem dans la Nation juive était irréversible. Devant les prétentions arabes, nous risquons donc ou l'éclatement d'un nouveau conflit, avec la participation directe ou indirecte des super-puissances, ou un nouveau processus d'usure, dont le prolongement pourrait, cette fois, entraîner pour nous des conséquences fâcheuses, notamment sous l'effet de réductions massives ou prolongées dans notre approvisionnement pétrolier.

L'intransigeance du Roi Faiçal ne va pas sans inquiéter l'Egypte et surclasser les extrémistes du camp arabe, tels que l'Algérie.

M. de Ziegler: L'Egypte et l'Arabie saoudite ont toujours été en opposition. Du temps de Nasser, il était relativement facile au gouvernement égyptien d'adopter des positions en flèche dans le cadre de la lutte opposant la Nation arabe à Israël, car il paraissait alors improbable que Riad s'engage dans cette lutte au point de provoquer l'Occident. Depuis le récent engagement de l'arme du pétrole au service de la cause arabe, les choses évoluent rapidement et le centre de l'hégémonie au sein de la famille arabe semble se déplacer vers ceux qui disposent des moyens de pression les plus efficaces; il ne semble d'ailleurs pas que Faiçal considère le conflit israélo-arabe comme seul élément catalysateur de l'unité arabe. Ses visées unitaires semblent également obéir à d'autres facteurs, religieux, mystiques ou autres. En dépit des prétentions de Faiçal sur Jérusalem, il paraît peu probable qu'il se risque à remettre en péril l'unité fragile qui s'est établie lors de la guerre du Kippour. Il semble plus vraisemblable que Faiçal évitera de heurter les gouvernements des pays qui ont combattu en première ligne. Cas échéant, l'Egypte devrait cependant honorer d'une manière ou d'une autre une éventuelle concession du souverain saoudien. Dans la perspective de l'utilisation prolongée du pétrole comme arme politique, l'unité arabe paraît également

vulnérable: intérêts divergents suivant que les pays nantis sont peu ou très peuplés, engagés ou non dans un processus d'industrialisation, etc. Compte tenu de tels facteurs, le rôle de l'Algérie paraît, par exemple, assez en retrait.

M. Thalmann: Même si le roi Faiçal est seulement animé par une espèce de fanatisme sénile, nous devons nous préoccuper de la situation et en étudier tous les aspects et répercussions possibles sur le plan énergétique.

M. Siegrist est d'avis que l'unité arabe devient friable au fur et à mesure que l'on tient compte des facteurs tels que situation démographique, processus d'industrialisation, ressources propres en hydrocarbures prévalant dans chaque pays.

M. Thalmann: Tous ces pays peuvent néanmoins s'accorder à nous priver de pétrole, ne serait-ce que pour provoquer des hausses de prix démesurées, obtenant ainsi une rémunération équivalente à moindres frais.

M. Jolles: Pour essayer de maîtriser la situation, nous devons nous inspirer de considérations plutôt pessimistes. Les réserves en hydrocarbures, richesses non renouvelables, n'existent qu'en quantités limitées. L'énergie pétrolière et son marché comportent aussi bien des incidences économiques que politiques. A échéance plus ou moins éloignée, on peut lui substituer d'autres sources d'énergie: charbon, énergie nucléaire...

M. Vischer: De source sûre, il apparaît que l'économie israélienne sort très ébranlée du récent conflit. La dette extérieure massive, encore alourdie par de nouvelles acquisitions en armement, atteint des proportions vertigineuses. Dans le camp arabe, les effets de la guerre du Kippour sont beaucoup moins perceptibles. Le potentiel humain n'a guère été entamé et le niveau de vie des populations civiles s'accommode sans heurts de difficultés passagères, auxquelles les populations touchées sont

accoutumées. En dépit de leur récente victoire à la Pyrrhus, les dirigeants israéliens ont apparemment le choix entre deux alternatives: soit une nouvelle fuite en avant (reprise des hostilités) ou conclusion d'une paix comportant de larges concessions aux revendications arabes.

M. Thalmann: Il paraît certain qu'au terme du récent conflit, les Israéliens se sentent "lâchés" et isolés comme jamais. Concrètement, ils ne sont plus soutenus que par les Etats-Unis. Les quelques sympathies qui leur restent aux Pays-Bas ou en Suisse ne sont qu'une maigre consolation et il y a lieu de craindre des conflits intérieurs en Israël. On ne peut en effet pas exclure un affrontement entre les partis et les généraux.

M. Languetin: Une approche pessimiste des perspectives d'ensemble peut revêtir différentes formes. L'adoption d'une stratégie doit s'inspirer de données plus permanentes que celles que l'on croit percevoir au travers de ce que l'on peut considérer comme accidentel. Peu après la proclamation du recours à l'arme du pétrole, on a en effet vu certains Etats producteurs ne pas suivre le mouvement ou carrément augmenter leur production (Iran, Irak, par ex.). D'autres nations productrices se sont prévaluées de la nécessité de s'associer aux mesures restrictives quand bien même un tel acte de solidarité risquait de remettre en question la réalisation d'une partie du plan de développement intérieur du fait de rentrées diminuées ou momentanément tariées. En fait, outre le profit politique que l'embargo pétrolier peut procurer à la Nation arabe, on s'aperçoit que les retombées économiques d'une telle politique sont plus directement payantes, et pas seulement pour les producteurs arabes. Les bénéficiaires les plus palpables que les protagonistes des restrictions ou de l'embargo pétrolier espèrent retirer sont: 1<sup>o</sup> provoquer la rupture en chaîne des principaux contrats en cours et, 2<sup>o</sup> les "réviser" (renégocier) aux nouvelles conditions du marché (si possible à l'exclusion ou par-dessus le

cartel des grandes sociétés pétrolières). De l'évolution des dispositions restrictives prises par les producteurs arabes, on peut craindre des conséquences à la fois plus pessimistes et plus souples que jusqu'à maintenant. Des éléments flexibles se présenteront, notamment lorsqu'il s'agira de s'entendre sur la forme et le contenu à donner à "l'intérêt arabe le plus élevé". Dans l'immédiat, la question est de savoir dans quelle mesure les pays exportateurs qui participent effectivement au boycott et aux restrictions annoncées continueront de restreindre leurs offres. Cette évolution donnera sans doute lieu à plus d'un marchandage présentant des éléments de flexibilité.

M. Thalmann: Pour dégager les éléments qui, dans ce contexte, déterminent notre situation, il y a lieu de mettre en balance les aspects négatifs et les atouts dont nous disposons. Au passif de ce bilan, on notera d'abord que, dans leur ensemble - peut-être à l'exception de l'Egypte -, les pays arabes ne font guère preuve de compréhension à l'égard de notre politique de neutralité. Considérant leur cause comme juste et sacrée, ils ne comprennent pas pourquoi nous ne lui apportons pas notre soutien. Si notre opinion publique se montre un peu plus nuancée maintenant qu'en 1967, elle n'en demeure pas moins encore fortement anti-arabe, ne serait-ce qu'en raison de l'irritation que nous causent les mesures privatives de pétrole que nous subissons. Le dernier incident suscité par le quotidien "24 Heures" à l'égard de la famille de M. Yamani, Ministre saoudien du pétrole, établie en Suisse, en est une illustration peu reluisante.

Parmi les bonnes cartes dont nous disposons, on peut relever l'impression positive laissée par notre visite au Caire en mai; un des derniers rapports de M. l'Ambassadeur Frey le relève encore dans la perspective des négociations de paix israélo-arabes qui devraient s'ouvrir prochainement à Genève. La presse et l'opinion publique égyptienne paraissent assez bien disposées à notre égard. Dans ce contexte, nous

bénéficiations indirectement aussi de l'effet positif suscité par la mise à disposition par le CICR de quatre avions affrétés pour le rapatriement des prisonniers de guerre arabes. Un autre élément que nous pouvons inscrire à notre actif est illustré par l'aboutissement de nos efforts en vue d'associer les pays du flanc sud de la Méditerranée aux travaux de la CSCE. Sur ce plan, l'Algérie et la Tunisie auront sans doute apprécié notre engagement en leur faveur. Par ailleurs, on peut aussi relever la présence à Genève d'un représentant de la Ligue arabe qui, disposant d'un passeport yéménite, est autorisé à déployer discrètement une certaine activité. Enfin, il faut encore mentionner l'existence d'assez importants investissements et dépôts de fonds arabes en Suisse. Bien qu'il soit difficile d'en connaître l'ampleur et la structure, on peut en induire un certain "good-will" pour notre pays.

Si l'on peut admettre que la Suisse ne se trouve pas directement sur la trajectoire des objectifs visés par les mesures restrictives des Etats arabes, on peut néanmoins s'imaginer l'embarras que nous causerait l'exigence de notre part d'une déclaration pro-arabe, par exemple, à l'instar de l'invitation adressée dans ce sens aux Pays-Bas par le Ministre saoudien Yamani. Poussés à une telle extrémité, nous ne pourrions pas aller au-delà de la compréhension déjà exprimée au Caire en rapport avec la "légitime aspiration des Palestiniens à une paix juste et équitable". Dans ce contexte, voyons un peu comment réagissent les autres neutres, notamment l'Autriche et la Suède, la Finlande occupant une situation particulière du fait qu'elle est presque entièrement approvisionnée par l'URSS. Personnellement, j'ai eu récemment l'occasion de m'entretenir à ce propos avec mon alter ego autrichien, l'Ambassadeur Wodak, tandis que M. Müller a interrogé l'Ambassadeur de Suède à Berne.

M. Müller: Sous réserve de modifications ultérieures, l'Ambassadeur de Suède a relevé que, fort de la conception de neutralité qui anime son gouvernement, Stockholm s'est imposé beaucoup de

réserve et de prudence dans ce contexte. Le gouvernement est soucieux de ne rien faire qui puisse compromettre la mission Jarring (de facto, celle-ci paraît terminée). Un autre motif de réserve est le contingent fourni par la Suède aux "casques bleus" de l'ONU. Enfin, la situation politique interne impose également une grande réserve au gouvernement. Quant à l'opinion publique suédoise, elle a également évolué et des voix pro-arabes sont également perceptibles. Jusqu'ici, le gouvernement n'a pas été saisi d'exigences arabes. Le représentant suédois s'est déclaré prêt à des consultations mutuelles visant à observer une attitude commune des neutres en la matière. L'Ambassadeur de Suède a encore laissé entendre que son pays avait reçu une offre assez considérable de l'Irak.

M. Thalmann: Une attitude commune ou collective des neutres paraît difficilement réalisable, en raison des situations particulières prévalant dans chaque cas. Aussi, une politique commune des scandinaves paraît <sup>-elle</sup> improbable: j'ai déjà mentionné la principale source d'approvisionnement de la Finlande. Les Norvégiens disposent d'une certaine production autonome et, selon les dernières informations, la Suède envisage le contingentement et le rationnement.

Quant à l'Autriche, M. Wodak a fait valoir qu'en tant que membre du Conseil de Sécurité, son pays avait voté en faveur de la Résolution du 22 octobre, se mettant ainsi politiquement en porte-à-faux.

M. Müller: Pour tenter de justifier les libertés prises avec les principes de neutralité, nos collègues autrichiens prétendent <sup>observer</sup> /nouvellement une "équidistance" entre les deux camps.

M. Thalmann: En réalité, il semble bien que la politique gouvernementale ait subi le contre-coup de l'affaire du camp de Schönau et de la pression de l'opinion. Qu'advierait-il si Vienne était invitée à fournir une déclaration analogue à celle de la Communauté européenne ou du Japon? Il semble par

ailleurs que l'Autriche dispose d'une certaine monnaie d'échange par sa participation à la construction d'un pipeline en Irak et aussi du fait que certaines conduites de ou vers l'Italie empruntent son territoire. Quoi qu'il en soit, l'Autriche est également prête à demeurer en contact avec nous dans le but de remédier aux perturbations causées par la crise pétrolière. A cet égard, il serait intéressant de savoir si MM. Brandt, Palme et Kreisky ont également abordé le sujet lors de leur rencontre d'hier à Schlangenbad/Wiesbaden.

MM. Niederhauser et Siegrist : En 1972, notre approvisionnement en brut se répartissait comme suit par rapport aux pays/régions d'origine:

<u>Pays/région de provenance</u>	<u>en milliers de tonnes</u>
Moyen-Orient	1,712
Libye	1,861
Tunisie	0,132
Algérie	0,774
Nigéria	0,339

*Calcul théorique*

Selon les estimations actuelles, notre dépendance d'approvisionnement des "zones chaudes" s'établit entre 55 et 60 %. Une réduction allant jusqu'à 25 % de ces quantités nous priverait donc de 12 à 15 % de nos ressources pétrolières totales.

Pour trouver une compensation partielle aux mesures décrétées par les pays arabes qui appliquent les réductions, les grandes compagnies tendent surtout à forcer leur approvisionnement au Nigéria\*. Chez nous, les réductions vont commencer à se faire sentir vers la fin de l'année.

\* de même qu'en Iran ou au Vénézuéla

M. Thalmann: Dans la perspective exprimée, deux questions cruciales se posent:

1) Pouvons-nous continuer de nous en remettre aux quantités de brut que les "majors" pourront nous procurer ou devons-nous rechercher des accommodements bilatéraux avec les pays producteurs? Si certains pays producteurs devaient préconiser la conclusion d'accords bilatéraux avec des pays consommateurs, il y aurait en outre lieu d'établir l'attitude qu'ils entendent adopter à l'endroit des grandes sociétés pétrolières, dont la plupart des Etats exportateurs ne sauraient se passer dans l'immédiat. De notre côté, nous pourrions d'ores et déjà sonder les majors pour supputer leur disponibilité à coopérer dans une telle éventualité, compte tenu, notamment, des fonctions que ~~ces compagnies~~ <sup>ces compagnies</sup> continuent d'assumer.

2) Quel appui pouvons-nous espérer recevoir des autres pays acheteurs, par exemple au nom de la solidarité européenne?

M. Jolles voudrait faire précéder l'examen de ces deux questions complexes de la question préliminaire suivante: La précarité de la situation semble être fonction de la vulnérabilité de nos structures technologiques et industrielles d'une part et, de l'autre, des possibilités de recours à des sources d'énergie de substitution. L'accloration de ces possibilités devrait précéder l'amorce de conversations bilatérales avec certains pays producteurs, car les risques politiques qu'une telle initiative comporterait sont évidents.

M. Vischer : Subsidiairement, on peut se demander si l'engagement éventuel de tels pourparlers bilatéraux devrait seulement porter sur l'acquisition d'huile brute non raffinée ou également sur des produits raffinés. Nos deux raffineries ne traitent, environ, que le 40 % de nos besoins.

M. de Ziegler: Dans l'optique occidentale et des économies de marché en général, l'engagement de pourparlers d'Etat à Etat visant à s'assurer un approvisionnement continu en matières premières énergétiques constituait jusqu'ici une exception. Faute d'une stratégie d'ensemble par rapport à ceux qui brandissent aujourd'hui l'arme du pétrole, ce sont avant tout les pays réellement acculés qui semblent envisager la conclusion d'accords bilatéraux spécifiquement pétroliers. A cet égard, il y a lieu de relever l'accord conclu récemment entre le Japon et l'Arabie Saoudite.

M. Siegrist: Si, au plan énergétique, les besoins de notre économie sont actuellement satisfaits à raison d'environ 80 % à partir du pétrole et de ces dérivés, il n'en demeure pas moins que le degré de vulnérabilité de nos industries pétrochimiques pourrait être supérieur au pourcentage de réduction de notre approvisionnement global en huiles minérales. Si certaines compensations peuvent être trouvées au moyen d'autres sources d'énergie (à court terme: en recourant notamment à l'énergie hydraulique), il n'en va pas de même au point de vue des matières dérivées du pétrole. Là, on peut craindre des perturbations plus que proportionnelles aux privations quantitatives que nous subissons actuellement.

M. Niederhauser: Un retour à l'utilisation massive du charbon paraît très hypothétique, sinon illusoire. Il ne serait guère possible, sans d'importantes reconversions structurelles. Dans l'état actuel des choses, on ne voit pas très bien quels pourraient être nos fournisseurs, exceptée, peut-être, la Pologne. En cas de pénurie généralisée et de retour à cette source d'énergie fortement polluante, on conçoit difficilement que nos fournisseurs d'antan (RFA, Belgique, etc.) consentent à nous livrer du charbon en quantité. Dans le présent contexte, la valeur de substitution du charbon ne représente guère plus qu'une goutte d'eau dans la mer.

M. Vischer: Dans le contexte général, il y aurait lieu de distinguer la proportion de matières de base pétrochimique que nous produisons nous-mêmes de celle que nous importons de pays tiers. Dans l'intérêt de la doctrine du travail et de l'interdépendance internationale, on pourrait d'ores et déjà essayer d'assurer un minimum de continuité d'approvisionnement des matières de base que nous importons.

M. Thalmann: Dans quels secteurs et à quel moment risquons-nous d'être gravement touchés?

M. Vischer: Il est fondé de dire que nos réserves globales, civiles et militaires, suffisent pour approximativement six mois.

M. Niederhauser: Par rapport au niveau des stocks et aux canaux de distribution existants, les premières perturbations pourraient surgir vers la fin de l'année; au Tessin, certaines se sont déjà manifestées en raison des dispositions prises par l'Italie.

M. Thalmann: Si la situation ne peut être maîtrisée en temps utile, il faut craindre des problèmes sociaux et politiques.

M. Languetin: La vulnérabilité de l'industrie pétrochimique a déjà été évoquée. Dans le secteur civil, on pense avant tout à l'essence et aux huiles de chauffage. Outre les perturbations directes éventuelles, déjà mentionnées, il faut aussi envisager un deuxième train de répercussions affectant des secteurs tels que l'automobile, le tourisme, l'hôtellerie, etc. L'estimation de notre degré de dépendance du pétrole à un taux global d'environ 80 % me paraît toutefois quelque peu exagérée par rapport aux autres sources énergétiques dont nous disposons.

MM. Siegrist et Niederhauser: Bien entendu, il faut tenir compte de certaines possibilités de substitution (p.ex. chauffage électrique domestique, etc.), mais ces possibilités restent très limitées, surtout à court terme. Dans l'industrie, notamment dans la pétrochimie, on doit craindre d'assez graves répercussions à partir du moment où les programmes de production sont remis en question ou que les frontières se ferment pour certains produits ou éléments de base non fabriqués chez nous. Actuellement, ces limitations ne sauraient être évaluées avec grande précision, mais notre préoccupation doit aller aussi bien à l'approvisionnement en brut ou en produits raffinés qu'aux éléments de base vitaux pour nos industries chimiques, pharmaceutiques, plastiques et autres secteurs opérant à partir de dérivés du pétrole.

M. Thalmann: Dans cette optique, comment opérer? Rester dans les chemins battus et, dans la mesure du possible, continuer de coopérer essentiellement avec les "majors", ou essayer de mieux assurer notre approvisionnement par des engagements bilatéraux avec certains pays producteurs?

M. Siegrist: Face à cette question, le rapport Zwahlen du 22 octobre (motion Schürmann) paraît très intéressant. De cette analyse, il faut notamment retenir le rôle et la fonction qu'exercent aujourd'hui les grandes sociétés pétrolières et qui n'est pas immuable.

Si des pays producteurs souhaitent conclure des engagements contractuels avec des pays consommateurs, il sera difficile de s'y soustraire à la longue. Il existe des possibilités diverses, offrant plus ou moins de garantie. On peut concevoir des accords bilatéraux où l'Etat n'apparaît que comme garant de contrats ou d'engagements dont l'exécution, notamment les prestations qu'ils impliqueraient de notre côté, devrait forcément être confiée à des groupes ou associations d'entreprises, des instituts financiers etc. De telles possibilités existent en

Iran (participation à la construction de nouveaux pipelines, etc.) On peut aussi penser d'offrir la possibilité d'investir des fonds arabes dans des installations nouvelles en Suisse (ex. de la raffinerie de Sennwald / Rheintal) ou la réalisation de projets nouveaux dans d'autres pays arabes (éventuellement aussi financés à partir de fonds arabes déposés chez nous). Des engagements de ce genre paraissent surtout utiles dans la mesure où ils offrent un gage obligeant l'Etat contractant à tenir ses engagements de fournisseur de matière première brute ou raffinée.

M. Vischer: Le tout est une question d'opportunité et relève essentiellement de la politique économique et commerciale. Il faudrait probablement agir sur les deux tableaux.

M. Languetin: Il paraît évident qu'en prenant conscience de l'importance de l'arme qu'ils détiennent dans un marché de vendeur, les Etats producteurs entendent aussi étendre la nationalisation de leurs richesses au-delà de leurs frontières. Dans cette situation, l'ancienne position privilégiée qu'occupaient les grandes compagnies pétrolières paraît affaiblie, quand bien même la plupart des fonctions que les "majors" continuent d'assumer (prospection, exploitation, raffinage, transport, distribution, commercialisation) sont indispensables pour la plupart des Etats producteurs. Les récents affrontements d'Etats producteurs avec certains "majors" semblent indiquer une évolution des rapports dans le sens d'une plus grande emprise des Etats producteurs, surtout à la suite des mesures restrictives ordonnées à la production et à l'exportation. Il n'en subsiste pas moins certains litiges entre les anciens partenaires qui, même dans une situation de pénurie, pourraient rendre problématique la conclusion d'accords inter-étatiques comme, par exemple, dans le cas libyen, non encore réglé.

Par ailleurs, l'engagement de pourparlers bilatéraux visant à assurer notre approvisionnement n'irait guère sans requérir de notre part de substantielles contre-prestations ou, pour le moins, la consolidation d'un état de dépendance vis-à-vis de tel ou tel pays fournisseur.

M. Gelzer: A ce propos, on ne peut pas exclure que, profitant d'une situation de pénurie telle que celle que nous affrontons, un Etat arabe contractant exige tout à coup de nous la livraison de matériel de guerre, ce qui, cela va de soi, pourrait nous placer dans une situation très inconfortable.

M. Thalmann: Est-il néanmoins pensable qu'une compagnie "major" transporte et raffine pour nous du brut acheté sur la base d'un contrat bilatéral du genre envisagé?

M. Niederhauser: Pour l'établir, il faudrait sonder discrètement les représentants desdites compagnies.

M. Vischer: C'est là, avant tout, une question des capacités disponibles.

M. Thalmann: Il faudrait prendre contact avec les représentants des grandes compagnies intéressées à notre marché. Qu'en est-il des autres moyens de recours ou de défense; de la solidarité européenne?

M. Müller: On devrait pouvoir compter sur un minimum de solidarité de la part de nos voisins. La question mérite d'être examinée de plus près

M. Jolles: Etant donné que nous importons la plupart de nos produits raffinés des pays voisins, il devrait être possible de s'assurer un certain contingent.

M. Languetin: L'OCDE a entrepris l'élaboration d'un plan de distribution des ressources pétrolières. La répartition est envisagée sur la base de l'addition des achats effectués en 1972. En fait, on ne saurait encore parler de solidarité entre pays membres dont les mieux lotis paraissent soucieux de ne pas compromettre leurs chances d'approvisionnement. Pratiquement, il faut attendre le sommet de Copenhague pour voir si les Neuf envisagent de négocier sur une base de solidarité avec les Arabes. De toute manière, il serait surprenant que les Neuf n'essaient d'obtenir quelque chose en retour de leur déclaration commune en faveur des Arabes. On ne saurait toutefois exclure que le camp arabe considère que les principaux protagonistes de cette déclaration aient déjà été suffisamment payés en retour, les nouvelles réductions des exportations n'étant pas applicables à la France et à la Grande-Bretagne qui, avec l'Italie, bénéficient déjà de toute façon d'un traitement préférentiel. Dans ce contexte, il paraît douteux qu'il soit tenu équitablement compte des préoccupations des pays non-membres de la CEE, mais il ne serait pas inutile de sonder les gouvernements de Bonn, Rome et Paris sur les positions qu'ils envisagent d'adopter au sommet de Copenhague. A cette occasion, nos Ambassades pourraient rappeler notre intérêt et s'employer à ce qu'il en soit tenu compte, au nom de la solidarité européenne, et de nos liens de bon voisinage.

Par rapport aux travaux de l'OCDE, il faut encore relever qu'il n'est pas possible de mettre en oeuvre un plan de distribution, d'autant plus hypothétique qu'on n'est actuellement même pas en mesure d'assurer un approvisionnement fondé sur le courant normal des années précédentes. A cet égard, et comme M. Siegrist en a fait l'expérience, les travaux du Comité du pétrole de l'OCDE apparaissent effectivement théoriques.

Parallèlement à ces déploiements sur le plan multilatéral, il s'agit de poursuivre nos consultations avec l'Italie en vue d'obtenir des licences égales ou proportionnelles au courant normal de notre approvisionnement en brut et en produits raffinés habituellement importés de ou par le truchement de ce pays.

Par ailleurs, il semble que la Yougoslavie dispose de possibilités de raffinage excédentaires qu'elle pourrait éventuellement mettre à notre service.

M. Thalmann: Toutes ces précisions indiquent que les difficultés s'accroissent au fur et à mesure que la pénurie augmente.

M. Languetin: Au vu des statistiques, les perspectives ne paraissent cependant pas trop mauvaises. Il faut en tout cas tâcher de maintenir les courants traditionnels, ainsi que les courants établis dans les industries de transformation. Il serait aberrant de laisser inutilisées des capacités de transbordement et de raffinage comme celles dont dispose Rotterdam et qui, si on laissait aller les choses, ne seraient guère utilisées à plus de 40 % des capacités en place. Il ne semble donc pas exclu que l'on trouvera des compensations.

M. Thalmann: Il resterait à établir la suite à donner à notre action. Vous connaissez sans doute aussi l'existence d'une Interpellation Hofer, présentée le 26 novembre, laquelle soulève plusieurs questions auxquelles le Conseil fédéral est invité à répondre à brève échéance. Certains liens que cette interpellation établit entre l'aide au développement et les problèmes d'approvisionnement énergétique ne sont pas des plus heureux.

M. Vischer: Après avoir entendu la copieuse énumération des questions soulevées par cette interpellation, il me paraît improbable de pouvoir y répondre encore durant la présente session des Chambres.

M. Jolles: "Mieux que quiconque", le Département saura trouver moyen de persuader M. Hofer de ne pas trop insister qu'une réponse urgente soit donnée à son interpellation. Par rapport au contexte abordé, il faut également voir ce qui va se passer à la conférence européenne de sécurité.

M. Siegrist: Tout le monde évoque la situation à demi-mots. Personne n'ose parler ouvertement de crise pétrolière et nombreux sont ceux qui essaient d'en minimiser les effets et répercussions possibles. J'ai fait la même expérience au sein du Comité pétrolier de l'OCDE, où le Conseil a été saisi d'une demande visant à rechercher le dialogue plutôt que de se borner à enregistrer les mesures auxquelles les différents gouvernements se voient acculés de prendre.

M. Thalmann: Jusqu'à maintenant, le dialogue a plutôt été à sens unique. Notre réunion vise essentiellement à favoriser l'échange d'informations et à maintenir les contacts utiles.

M. Vischer: Il ne saurait être question de nous laisser extorquer une déclaration pro-arabe par le chantage. Nous envisageons plutôt des restrictions draconiennes.

M. Thalmann: En nous laissant entraîner dans des initiatives hâtives, nous risquons en effet d'être pris au piège, mais nous sommes effectivement guettés par une crise économique.

M. Jolles: Une procédure hâtive est certainement contre-indiquée et une déclaration "fracassante" serait non seulement inopportune, mais servirait sans doute à rien. Aussi longtemps que la France et la Grande-Bretagne se gardent d'entreprendre quelque chose, une initiative unilatérale de notre part ne pourrait qu'attirer l'éclair sur notre toit.

Il n'est pas exclu que la situation se présente de façon différente après le prochain sommet de la Communauté. D'autres

points de vue pourraient également surgir du côté arabe. Cela dépendra de la faculté des Européens de dégager une politique commune tant vis-à-vis des Arabes qu'à l'égard des USA. Il paraît donc indiqué de réexaminer notre stratégie après le sommet de Copenhague.

Parmi les dispositions à prendre dans l'intervalle, on peut s'en tenir aux démarches à confier à nos Ambassades à Bonn, Rome et Paris. Des contacts directs avec les pays producteurs visant à assurer notre approvisionnement ne sauraient être entrepris avant d'éclaircir préalablement l'attitude ou les réactions possibles des grandes compagnies. Par rapport aux risques que comportent de tels engagements bilatéraux, il faudrait aussi nous renseigner sur les expériences faites par d'autres pays en la matière. Voilà en quoi peut se résumer notre "mini" programme pour les prochains 10 jours.

M. Siegrist: En vue des sondages à effectuer auprès des sociétés pétrolières, on pourra se prévaloir utilement de la motion Schürmann. Le mieux serait de convoquer les représentants individuellement.

M. Thalmann: remercie la Division du commerce de bien vouloir se charger des sondages envisagés par le truchement de nos Ambassades prénommées et M. Siegrist de procéder aux consultations préconisées auprès des compagnies opérant en Suisse.

En remerciant les participants de leur précieux concours, le Président fixe la prochaine réunion au lundi 17 décembre à 14 h.00 (dans la même salle).

---